



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 16546

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la réussite éducative, sur le Comité de pilotage de la Journée nationale de la réussite éducative. Le 21 janvier 2013, la ministre déléguée a ouvert les travaux du Comité de pilotage de la Journée nationale de la réussite éducative. Il souhaiterait connaître le calendrier des travaux de ce Comité de pilotage ainsi que les pistes de réflexion engagées.

Texte de la réponse

La Journée nationale de la réussite éducative, co-organisée par le ministère délégué chargé de la réussite éducative et le ministère délégué chargé de la ville, qui se tiendra le 15 mai 2013 en Sorbonne, doit permettre à l'éducation nationale de mieux faire connaître et de coordonner les initiatives développées sur le terrain en faveur de la réussite éducative de tous les enfants de la République. Elle vise à dresser un tableau de la diversité des actions de la réussite éducative sur le territoire, à identifier les déterminants de la réussite éducative, à appréhender en commun les besoins de coordination et formuler des propositions pour agir dans un cadre plus cohérent. Dans la perspective de cette journée, un comité de pilotage a été installé le 21 janvier 2013 par la ministre déléguée chargée de la réussite éducative. Il rassemble des représentants de tous les acteurs de la réussite éducative : les ministères en charge de l'éducation nationale, de la ville et de la famille, les collectivités territoriales, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), les associations dont l'Association nationale des acteurs de la réussite éducative (ANARE) et le Collectif des associations partenaires de l'école publique (CAPE). Les associations nationales de parents d'élèves y ont été conviées. Ce comité, qui se réunira une fois par mois entre mi-janvier et mi-avril, doit établir un état des lieux des pratiques existantes et permettre d'enclencher une démarche partenariale au plan national, favorisant les synergies entre les ministères et les acteurs de terrain concernés. La méthode de travail retenue est fondée sur le recueil d'expériences de terrain et l'organisation d'ateliers thématiques permettant d'élaborer des outils méthodologiques et de contenus communs qui seront présentés lors de la journée du 15 mai 2013. La tenue de la Journée nationale de la réussite éducative sera suivie d'une phase d'accompagnement à la mise en oeuvre et d'un dispositif de suivi du plan d'action.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16546

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Réussite éducative

Ministère attributaire : Réussite éducative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 981

Réponse publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1970